

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Maghreb Question au Gouvernement n° 2521

Texte de la question

RELATIONS FRANCO-MAROCAINES

- M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
- **M.** Luc Chatel. Monsieur le Premier ministre, les attentats survenus le 7 janvier dernier à Paris ont mis en évidence la nécessité de renforcer la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme.

Dans ce contexte, le refroidissement de nos relations avec le royaume du Maroc fait tache. Le manque de coopération judiciaire et sécuritaire, depuis près d'un an, constitue un obstacle à cette coopération internationale.

M. Razzy Hammadi. Non!

M. Luc Chatel. Le Maroc est un grand ami de la France. Il l'a montré à de nombreuses reprises, et encore récemment en soutenant la démarche de la France sur le plan international, en participant à l'opération Serval.

Le Maroc est aussi un pays qui a fait le choix d'un islam modéré, d'un dialogue entre les cultures et les religions. Je ne reviendrai pas ici, monsieur le Premier ministre, sur une année d'incidents dont la répétition a meurtri nos amis marocains, mais je voudrais quand même déplorer les agissements de certains membres de votre Gouvernement, depuis quelques jours, qui ont jeté un nouveau coup de froid sur la relation franco-marocaine.

D'abord, le porte-parole de votre Gouvernement, qui au moment où nous cherchons à réchauffer les relations entre la France et le Maroc, reçoit ostensiblement des représentants du Front Polisario.

Ensuite, votre garde des Sceaux, qui déclarait publiquement il y a quelques jours : « Au Maroc, il est plus prudent de ne pas vouloir représenter le roi. »

Ces propos ont blessé. Monsieur le Premier ministre, il y a dans cette assemblée beaucoup d'amis du Maroc. J'ai l'honneur de présider le groupe d'amitié France-Maroc, qui a accueilli il y a un mois nos collègues marocains. À l'unanimité, Marocains, Français de toutes sensibilités de cette assemblée, nous avons exhorté nos gouvernements respectifs à renouer des relations amicales, des relations de travail, des relations de confiance et de coopération.

M. Razzy Hammadi. C'est honteux!

M. Luc Chatel. Au nom de l'amitié franco-marocaine, il y a urgence ! (Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, *Premier ministre.* Monsieur Chatel, le Maroc, nous le savons, Bernard Cazeneuve, Christiane Taubira et moi-même, est un partenaire majeur dans bien des domaines. Je l'ai expérimenté moi-même quand, avec l'Espagne, il s'agit de lutter contre le trafic de drogue, mais aussi, bien sûr, pour lutter contre l'islamisme radical, le djihadisme et le terrorisme.

La France est l'amie du Maroc, le Maroc est l'ami de la France : Laurent Fabius a déjà eu l'occasion de le dire à de nombreuses reprises, parce que – et chacun doit y prendre sa part – il nous faut dépasser cet épisode, qui repose me semble-t-il sur de nombreuses incompréhensions.

Laurent Fabius s'est entretenu avec son homologue, M. Mezouar, à plusieurs reprises ces dernières semaines. La France fait de nombreuses propositions pour renouer rapidement des liens étroits avec les autorités marocaines. Laurent Fabius aura l'occasion de se rendre prochainement au Maroc, mais dès demain, les deux ministres de la justice se rencontreront afin de sortir de cette difficulté.

C'est la volonté exprimée par les deux chefs de gouvernement. C'est la volonté exprimée aussi, bien sûr, par le roi du Maroc et par le Président de la République.

Sur les liens qui nous unissent au Maroc, j'ai moi-même eu l'occasion de m'exprimer à Paris, lors de la fête nationale marocaine, il y a quelques mois. La coopération économique, mais aussi les liens humains, les liens universitaires...

M. François Loncle. Culturels!

M. Manuel Valls, *Premier ministre.* ...les liens culturels, et la lutte commune contre le terrorisme, nous obligent à dépasser le plus vite possible ces incompréhensions et à faire en sorte, comme le souhaitent l'ensemble des parlementaires, que cette coopération reprenne dans les meilleures dispositions possibles. C'est, en tout cas, je veux vous le dire, la volonté absolue du Président de la République et du Gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : M. Luc Chatel

Circonscription: Haute-Marne (1re circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2521 Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 29 janvier 2015

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 29 janvier 2015